

PAR COURRIEL

Longueuil, le 3 février 2016

Madame Irina Negoita
Groupe ABS

Objet : Demandes d'accès concernant :
2900, rue Jensens à Longueuil ainsi que les fiches GTC 8883 et 9478

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 26 novembre, concernant l'objet précité.

Les documents demandés sont accessibles. Il s'agit de :

1. Évaluation environnementale de site phase II - rapport Tome I - décembre 2010 (50 pages);
2. Évaluation environnementale de site phase II - rapport Tome II - décembre 2010 (192 pages);
3. Évaluation environnementale de site phase II - rapport Tome II - décembre 2010 (2 pages);
4. Fiche GTC 9478 (2 pages);
5. Lettre du 1er mars 2012 (2 pages);
6. Note au dossier du 1er mars 2012 (2 pages);
7. Rapport d'accident technologique du 30 septembre 2011 (3 pages).

Cependant, en vertu du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 3) des frais de 96,14 \$ sont applicables, soit 253 pages à 0,38 \$ chacune. De ce montant, une franchise de 7,45 \$ est soustraite, réduisant les frais à 88,69 \$. Nous vous ferons parvenir les documents demandés à la suite de la réception de votre chèque de 88,69 \$, fait à l'ordre du ministre des Finances et transmis à l'adresse suivante : Édifice Montval. 201 place Charles-LeMoyne, 2^e étage. Longueuil (Québec) J4K 2T5.

...2

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (4)

MONTÉRÉGIE

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 9478

NO LIEU : X2122619

ANCIEN NO GTC :

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Les Excavations Maurice Daoust inc.

NOM DE LA FICHE GTC : Les Excavations Maurice Daoust inc.

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

2900, rue Jensens
Longueuil (Québec)

MUNICIPALITÉ

Longueuil

MRC

Ville de Longueuil

CODE POSTAL

J3Y 3W3

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

2198628

2198630

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,5053118848

LONGITUDE : -73,4354687148

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Situations problématiques (plaintes, accidents...)

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS	34	33	67
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 1 114

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² :

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > RESC

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : <= B

TYPES DE SOLS : Argile graveleuse,

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

Benzo(b+j+k)fluoranthène
Cuivre (Cu)
Éthylbenzène
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50
Naphtalène
Toluène
Xylènes (o,m,p)
Zinc (Zn)

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : MIXTE

EAU SOUTERRAINE

MONTÉRÉGIE

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 9478

NO LIEU : X2122619

ANCIEN NO GTC :

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE ANNÉE D'OUVERTURE : 2011

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL ANNÉE DE FERMETURE : 2012

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2011
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2011
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

enfouissement dans lieu d'enfouissement de sols contaminés

Fong, Amelia

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU

QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

ANNOTATION DE LA FICHE

Vendredi, 24 février 2012

Un déversement de 300 litres de diesel a été signalé à l'Urgence Environnement en date du 30 septembre 2011. Des travaux de réhabilitation ont été réalisés et les sols contaminés (environ 67 m³) au-delà du critère B ont été excavés et disposés dans des lieux autorisés. Un rapport des travaux a été acheminé au MDDEP le 18 novembre 2012.

Qualité des sols échantillonnés aux parois après les travaux d'excavation: < B

Amelia Fong
Analyste, secteur industriel

DATE DE CRÉATION : 2012-02-20

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2012-02-24

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2015-11-26



Longueuil, le 1^{er} mars 2012

Monsieur Alain Pouliot, directeur général
L. Boulé inc.
11000, rue Sherbrooke Est
Montréal-Est (Québec) H1B 5W1

N/Réf. : 7610-16-01-1085200
400900204

Objet : Terrain situé au 2900, rue Jensens à Saint-Hubert
Fiche 9478 du Répertoire des terrains contaminés

Monsieur,

Nous avons pris connaissance du document intitulé « Rapport de travaux – 2900 Jensens, St-Hubert, Québec, J3Y 3W3 » reçu le 18 novembre 2011 et signé par Christian Lévis et Martin Pagé de la firme Service Enviro-Mart inc.

Selon ce document, la qualité des sols du terrain situé au 2900, rue Jensens à Saint-Hubert est inférieure au critère B de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés*, actuellement en vigueur au MDDEP, à la suite de la réhabilitation du terrain ayant subi un déversement d'environ 300 litres de diesel lors d'une livraison de carburant.

Nous vous demandons, afin de compléter votre dossier, de nous fournir les informations suivantes :

1. Indiquer la provenance et la qualité des 190,2 tonnes métriques de sol utilisé pour le remblayage;
2. Fournir les preuves de disposition des 183,4 tonnes métriques de sols contaminés.

À la réception des renseignements précités, nous procéderons à la fermeture du dossier.

...2

Par ailleurs, veuillez noter que l'information reçue concernant votre terrain a été mise à jour dans la banque de données du *Système de gestion des terrains contaminés* (SGTC), disponible sur Internet au :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp>

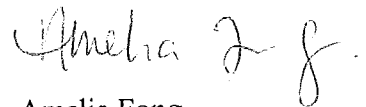
Nous vous rappelons que le MDDEP peut effectuer, en tout temps, les vérifications qu'il jugera utiles et, le cas échéant, prendre les mesures nécessaires quant à la présence de contaminants ou en exiger l'application pour assurer la réhabilitation du terrain.

La présente n'engage nullement la responsabilité du ministre advenant le cas où on jugerait, par la suite, que des travaux de réhabilitation auraient été nécessaires. Vous demeurez ainsi responsable de tous travaux correcteurs pouvant s'avérer nécessaires.

La présente ne vous soustrait pas de l'application des dispositions de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ni de toute autre loi ou de tout règlement.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations les meilleures.

AF/af



Amelia Fong
Analyste, secteur industriel

p.j. Fiche 9478 du *Répertoire des terrains contaminés*

c.c. Les Excavations Maurice Daoust inc.

NOTE AU DOSSIER

DOSSIER : Les Excavations Maurice Daoust inc.
7610-16-01-1085200

DATE : Jeudi, 1^{er} mars 2012

Objet : Vérification du rapport des travaux de réhabilitation à la suite d'un déversement de diesel

En date du 30 septembre 2011, il y a eu un déversement de 300 litres de diesel, lors d'une livraison de carburant, sur les lieux de l'entreprise *Les Excavations Maurice Daoust inc.* située au 2900, rue Jensens à Saint-Hubert.

Monsieur Alain Pouliot de l'entreprise *Confort Expert inc. (L. Boulé inc.)*, responsable du déversement, a mandaté la firme consultante *Articles 23-24 de la L.A.D. inc.* pour faire le nettoyage et la décontamination des lieux affectés.

Le rapport intitulé : « Rapport des travaux – 2900 Jensens, Saint-Hubert, Québec, J2Y 3W3 » daté du 17 octobre 2011 a été transmis au CCEQ en date du 16 novembre 2011 lequel l'a transféré à la DRAE le 8 décembre 2011.

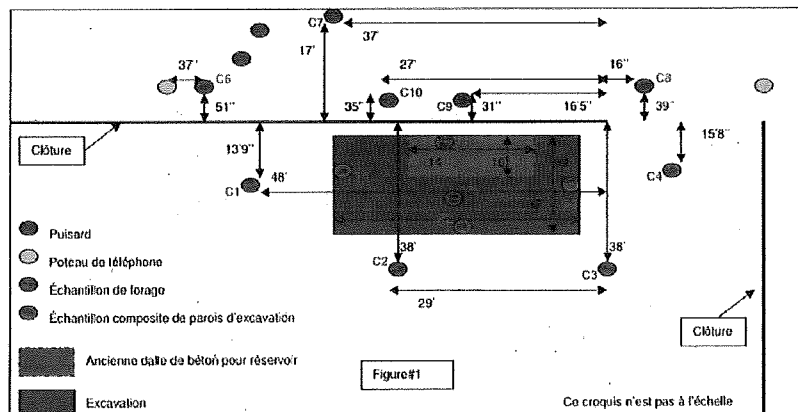
À la suite de l'évaluation du rapport, nous notons que :

- Un total de 9 forages a été réalisé sur le terrain à l'étude et 14 échantillons ont été prélevés à des fins d'analyse (9 provenant des carottes et 5 provenant des parois d'excavation).
- Les résultats d'analyse ont révélé la contamination des sols par les contaminants listés dans le tableau ci-bas :

Contaminant	Concentration atteignant...	Qualité
HP C ₁₀ -C ₅₀	6790 mg/kg	> C
Cuivre	280 mg/kg	> B
Zinc	560 mg/kg	> B
Benzo(b,j,k)fluorathène	1,6 mg/kg	> B
Naphtalène	3,7 mg/kg	> B
Éthylbenzène	7,7 mg/kg	> B
Toluène	10,5 mg/kg	> B
Xylène	51,7 mg/kg	> D

- Les sols excavés ont été entreposés dans 7 conteneurs. Les sols contaminés en deçà du critère D ont été enfouis chez Cintec et les sols contaminés au-delà du critère D ont été traités chez Solution Eau-Air-Sol :
 - 25,44 tonnes métriques de sols contaminés dans la plage C-D;
 - 60,09 tonnes métriques de sols contaminés dans la plage B-C;
 - 63,67 tonnes métriques de sols contaminés dans la plage A-B;
 - 34,2 tonnes métriques de sols contaminés au-delà du critère D.
- Le remblaiement de l'excavation a nécessité un total de 190,2 tonnes métriques (105,6 m³) de sol. La qualité des sols remblayage est toutefois inconnue.
- Aucune preuve de disposition des sols contaminés n'a été fournie.
- Une Fiche GTC (#9478) a été inscrite à l'égard de cette intervention.

Figure 1 : Plan de localisation des sondages



Mes recommandations :

- Demander la confirmation de la provenance et de la qualité des sols de remblayage;
- Vérifier les preuves de disposition des sols excavés;
- Fermeture du dossier.

AF/af

Amelia Fong
Analyste, secteur industriel

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N°. Référence : 7110-16-11-58030-03

Archives N° :

Date de l'événement : 30 septembre 2011

Heure : 16:30

Nb de photos : 0

Organisme impliqué : L.Boulé inc.

Tél. (514) 9425285

Adresse : 11 000 Sherbrooke Est

Poste : []

Ville : Montréal-est

Code postal :

Endroit de l'événement : 2900 Jenson (Excavation St-Germain)

Code S.P. :

Jensens

Ville de l'événement : Longueuil

N°. de ville : 58030

Produit en cause : Diesel

État du produit L/S/G : (L)

CLASSE	U.N.:
	C.A.S.:

Quantité: Approx

Imp.: 300 L

Sans Dév. :

Dév. 300 L

Réc. L

Aspects humains

Sans Objet:

Évacués : Nb. :

Blessés : Nb. :

Traités imm. : Nb. :

Hospitalisés : Nb. :

Décédés : Nb. :

SECTEUR : Commercial

Autres/Mixte :

IMPACT : Air Cours d'eau Infrastructure d'Intérieur
Infrastructure Souterraine Infrastructure de Surface Milieu Naturel Aucun

TYPE D'ÉVÉNEMENT : Réservoir

Sommaire (causes de l'événement) : Déversement lors de la livraison de diesel

Signalé par : Alain Pouliot

Origine M.E.

Organisme : L.Boulé inc.

Appel reçu à : 19:21

Tél. : (514) 942-5285

[] Date : 30 septembre 2011

Fin de la conversation : 19:23

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie Date de sortie :

Urgence-Environnement :

Organisme impliqué :

Responsables municipaux :

Autres :

Rendu sur les lieux à :

Quitte les lieux à :

Temps total : min

Nb de sorties : 0

Catégorie : 1

Demande d'exécution de travaux

Émissions 115.1

Fonds d'urgence Coût :

Pér. de traitement: Int.

Transféré à (serv. ou code): IND

Zone (M.T.M) :

X :

Y :

Sommaire :
(Interventions)

Appel à Alain Pouliot, qui me dit que son livreur a eu une distraction pendant la livraison et que [] est sur les lieux pour le pompage et le nettoyage. Ce serait sur le terrain de la compagnie et l'environnement ne serait pas touché. Monsieur Pouliot n'est pas sur place.

19H30 Appel à Excavation St-Germain, pas de réponse, message laissé de me rappeler.

1 octobre. Appel à nouveau à Excavation St-Germain, et discussion avec Vincent St-Germain, qui me dit que la quantité de 300 litres lui semble conservateur. Il me dit que la compagnie n'a rien pompé encore, qu'ils auraient confiné dans un trou que lui aurait creusé, qu'ils auraient injecté quelque chose et qu'ils reviendraient lundi. Semble peu enclin à discuter de la situation. Je lui dis de me rappeler lundi s'il n'est pas satisfait des travaux. Le déversement s'est effectué sur du gravier.

Signature: Daniel Tremblay

Date : 3 octobre 2011

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

3 octobre. Discussion de nouveau avec Monsieur Pouliot, qui me dit que la compagnie est retournée hier et également ce matin. Ils ont enlevé le réservoir pour voir s'il en restait dessous.

Transférer ce dossier à l'industriel.

Développement durable,
Environnement
et Parcs



COMPTE RENDU D'APPEL

T-

A.R. : 16-20110930-3088

ALERTE

Date de l'appel : **2011-09-30** (année, mois, jour) Reçu par : **Elaine Bernier** Heure de réception de l'appel au COG : **19 h 13**
 Date événement : **2011-09-30** (année, mois, jour) Heure événement : **vers 16h - 17 h**

COORDONNÉES

Nom de l'interlocuteur : **Alain Pouliot** Fonction : **directeur général**
 Organisme : **L. Boulé inc. (transporteur pour Joseph Ellie - Pétro-Canada)**
 Nom de la personne à rappeler : **même** Fonction : **même**
 Organisme : **même**
 Adresse : **11000 Sherbrooke E.**
 N° de téléphone : **514-942-5285 cell. / 514-645-9131** Ville : **Montréal-Est**
p.305 bureau

Localisation de l'événement : **Excavation Saint-Germain, 2900 rue Jenson**
 Nom de la ville : **Longueuil** N° de la ville : **58227**

TYPE D'ÉVÉNEMENT

Aérien	<input type="checkbox"/>	Bris d'équipement	<input type="checkbox"/>	Incendie	<input type="checkbox"/>	Déversement illégal	<input type="checkbox"/>
Ferroviaire	<input type="checkbox"/>	Glissement de terrain	<input type="checkbox"/>	Pluie diluvienne	<input type="checkbox"/>	Inondation	<input type="checkbox"/>
Manutention	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>	Travaux en milieux humides	<input type="checkbox"/>	Réservoir	<input type="checkbox"/>
Routier	<input type="checkbox"/>	Tornade	<input type="checkbox"/>			Fuite de gaz	<input type="checkbox"/>
						Autres :	<input checked="" type="checkbox"/>

Produit (s) en cause : **diesel** Quantité estimée : **300 litres**

Description sommaire de l'événement : **Débordement de diesel à côté du réservoir lors d'une livraison. L'environnement ne serait pas touché. La firme Enviro Mart effectue le pompage et le nettoyage depuis environ 18h30.**

TRANSFERT

Immédiat Différé

N° de région : **16** Heure à laquelle l'intervenant de garde a été prévenu par téléavertisseur : **19 h 19**
 Nom de l'intervenant : **Daniel Tremblay** Heure du retour d'appel : **19 h 21**
 Commentaires :

TRAITEMENT TERMINÉ : 20 h 05

Signature :

Date : **2011-09-30**